

Programme d'aide financière à l'accessibilité aux camps de vacances (PAFACV)

Seuils du faible revenu pour la période estivale 2025

Seuils du faible revenu, avant impôt, selon la taille du ménage, en vigueur pour la période estivale 2024*												
Taille du ménage	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes	8 personnes	9 personnes	10 personnes	11 personnes	12 personnes
Seuils	34 369 \$	48 605 \$	59 528 \$	68 737 \$	76 850 \$	84 185 \$	90 931 \$	97 209 \$	103 106 \$	108 683 \$	113 988 \$	119 056 \$

*Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, projections pour 2024.

Voici comment utiliser ce tableau :

À la ligne **Taille du ménage**, trouvez la colonne correspondant au nombre de personnes que compte la famille.

Si le revenu brut (avant impôts) de la famille est inférieur ou égal au montant qui figure sous la case correspondante à la taille du ménage, celle-ci est considérée comme une famille à faible revenu et doit obtenir une réduction d'au minimum 25% sur le prix de son séjour.